

Production d'eau de distribution

Dernière mise à jour : 21 février 2023



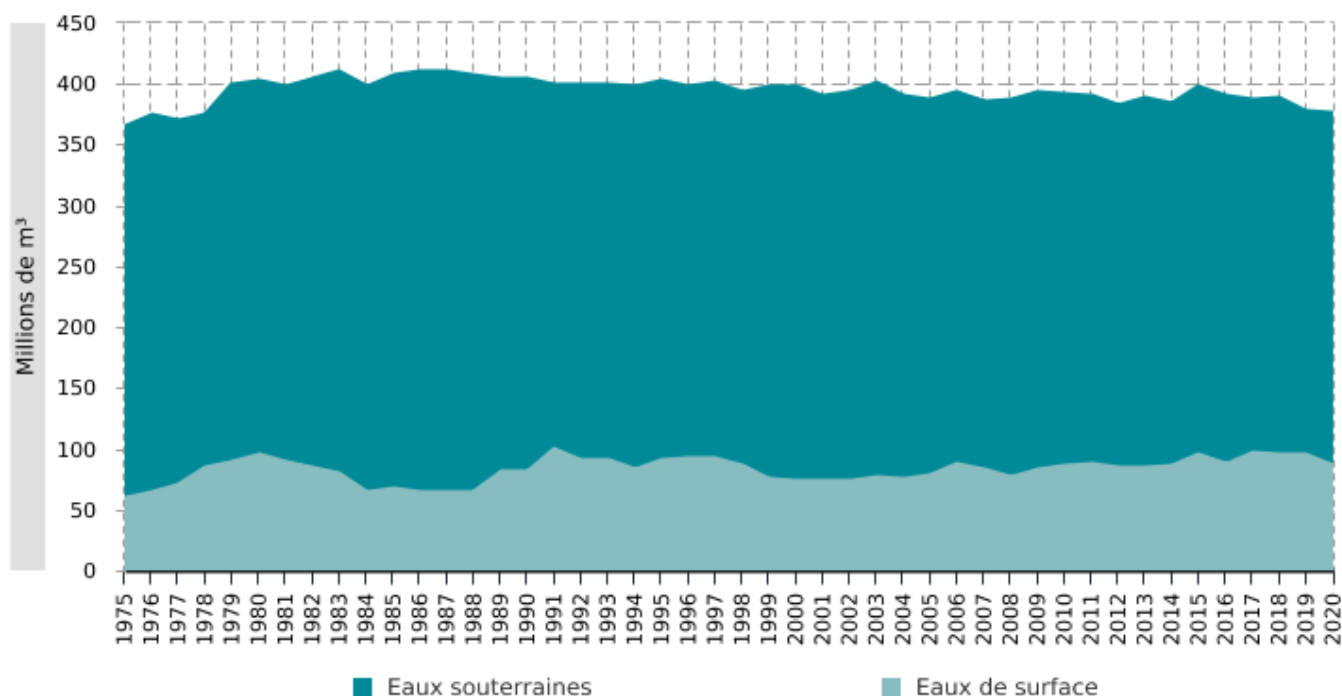
Etat favorable et tendance à l'amélioration

La production et la distribution d'eau potable constituent un enjeu majeur en termes de santé publique (alimentation, hygiène...) mais également une problématique environnementale puisque cette eau est extraite des ressources naturelles en eau de surface et en eau souterraine avant d'être rejetée dans le milieu après usage (avec ou sans traitement).

Les prélèvements évoluent assez peu

En 2020, selon les données du Service public de Wallonie, le volume total d'eau prélevé en Wallonie à des fins de distribution publique s'élevait à 376,7 millions de m³. Entre 1990 et 2020, les volumes prélevés ont diminué d'environ 894 000 m³ par an en moyenne, soit une baisse de 6,6 % sur la période. La répartition des volumes prélevés en eaux de surface et en eaux souterraines variait selon les années. En moyenne sur cette période, environ 80 % des volumes provenaient des eaux souterraines, celles-ci étant en général de meilleure qualité et potabilisables à moindre coût. En 2020, 289,9 millions de m³ ont été prélevés en eaux souterraines (77,0 % des volumes prélevés) et 86,8 millions de m³ ont été prélevés en eaux de surface (23,0 %).

Volumes d'eau prélevés à des fins de distribution publique en Wallonie

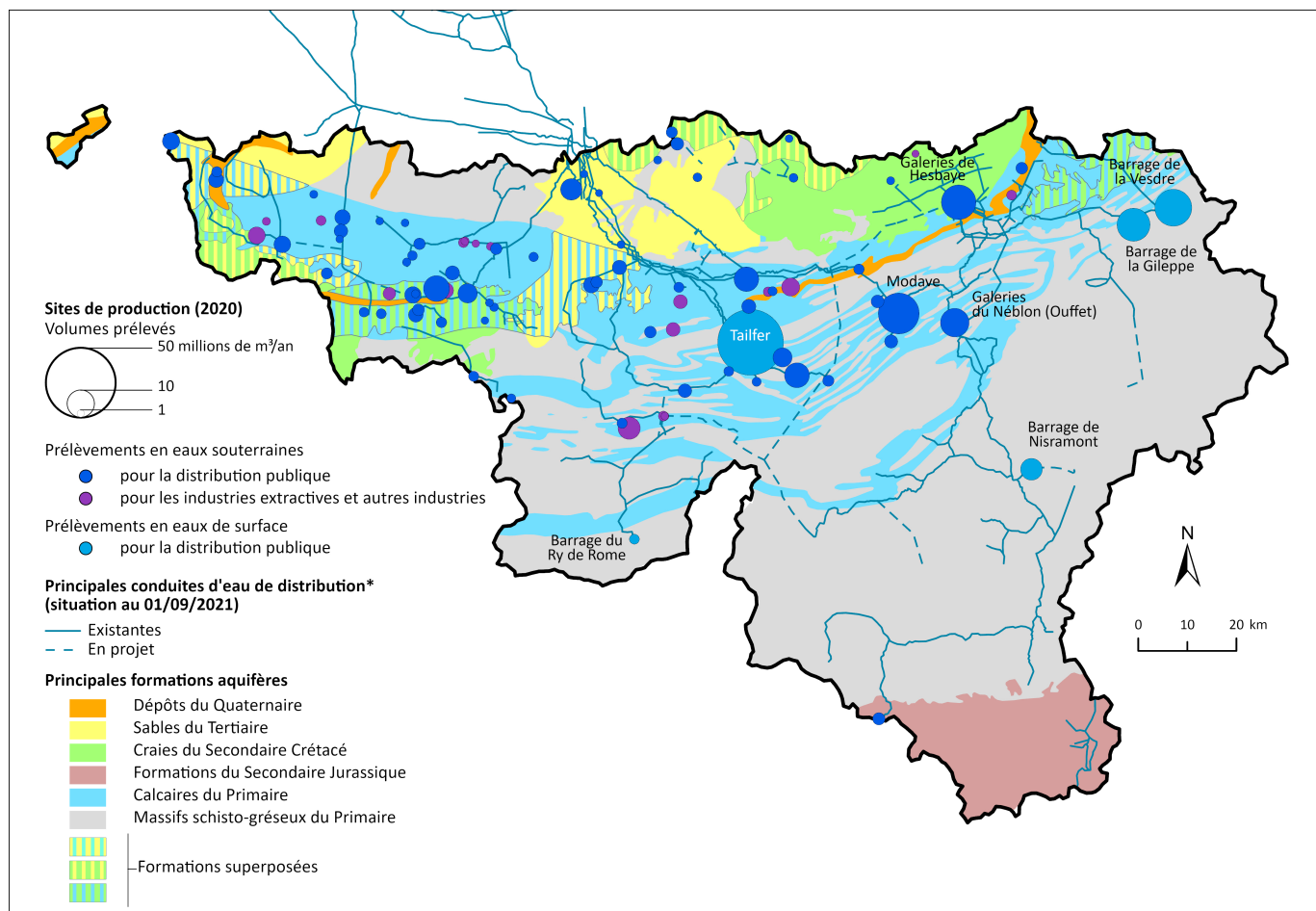


REEW – Source : SPW ARNE - DEE

© SPW - 2023

En 2020, les principaux sites de production^[1] d'eau de distribution à partir des eaux souterraines (volumes d'eau prélevés/an supérieurs à 10 millions de m³) étaient ceux de Modave (20,1 millions de m³), des galeries de Hesbaye (15,0 millions de m³) et des galeries du Néblon à Ouffet (10,7 millions de m³). Ceux-ci comptaient pour 16 % de la production d'eau de distribution à partir des eaux souterraines, le solde provenant de 80 sites de production avec une capacité de moins de 10 millions de m³/an. Concernant la production d'eau de distribution à partir des eaux de surface, la Wallonie compte 5 sites de production : la Meuse à Tailfer (46,3 millions de m³ prélevés en 2020), la Vesdre à Eupen (17,0 millions de m³), la Gileppe à Baelen (13,9 millions de m³), l'Ourthe à Nisramont (6,7 millions de m³) et le Ry de Rome à Couvin (1,7 millions de m³). Lorsque le niveau des nappes souterraines n'est plus satisfaisant, comme c'est parfois le cas en période de sécheresse, les producteurs d'eau sont amenés à effectuer davantage de pompages en eaux de surface.

Sites de production d'eau de distribution à partir des eaux souterraines et des eaux de surface (1 million de m³) en Wallonie



* Fiche d'indicateurs "Schéma régional des ressources en eau" [\[1\]](#)

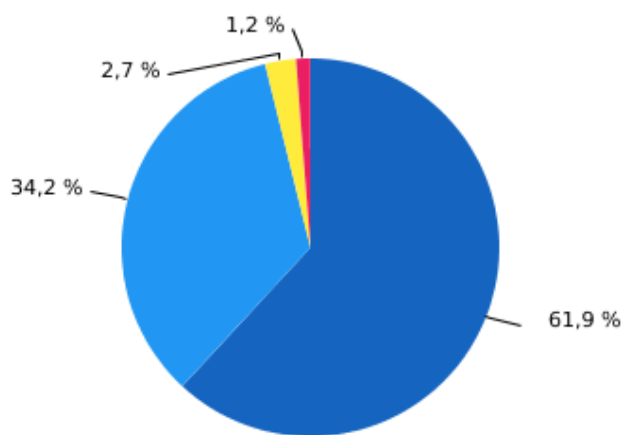
REEW – Source : SPW ARNE - DEE

© SPW - 2023

Les eaux wallonnes alimentent aussi Bruxelles et la Flandre

La production d'eau de distribution en Wallonie relève majoritairement de prélèvements effectués sur le territoire wallon et dans une moindre mesure d'importations, pour des questions de facilité d'approvisionnement. En 2020, selon les données d'AQUAWAL, le volume total des prélèvements et des importations s'élevait à 382,7 millions de m³. Il se répartissait comme suit : 61,9 % (236,9 millions de m³) étaient prélevés par des producteurs wallons^[2], 34,2 % (131,1 millions de m³) par un producteur bruxellois (VIVAQUA) et 2,7 % (10,1 millions de m³) par un producteur flamand (FARYS). Le solde, soit 1,2 % (4,6 millions de m³), était importé des régions et pays voisins^[3].

Volumes d'eau prélevés et importés en Wallonie pour la production d'eau de distribution (2020)



TOTAL : 382,7 millions de m³

Volumes prélevés en Wallonie

- Producteurs wallons (n = 49)
- Producteur bruxellois (VIVAQUA)
- Producteur flamand (FARYS)

Volumes importés en Wallonie

- Importations de Flandre (De Watergroep et FARYS), de France et d'Allemagne

REEW – Source : AQUAWAL

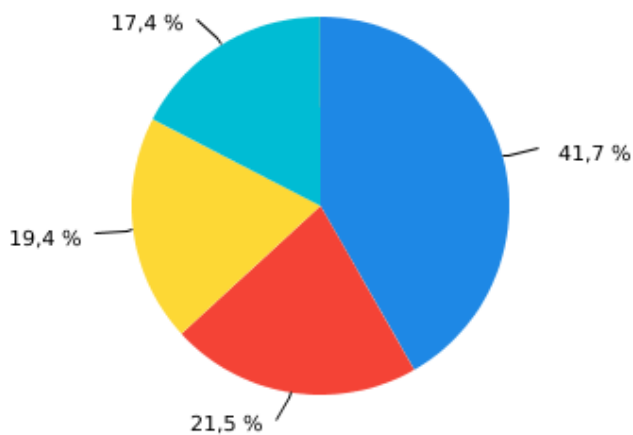
© SPW - 2023

En ce qui concerne la destination des volumes d'eau prélevés et importés en Wallonie, 63,2 % (241,8 millions de m³) étaient utilisés pour la distribution d'eau potable en Wallonie [↗](#) et se répartissaient comme suit :

- 41,7 % des volumes (159,7 millions de m³) étaient enregistrés pour la consommation d'eau des usagés ;
- 21,5 % des volumes (82,1 millions de m³) correspondaient à des volumes non enregistrés (non facturés), c'est-à-dire des volumes non comptabilisés par les compteurs d'eau (dysfonctionnement), des volumes utilisés par les services incendies et la protection civile ou par les producteurs d'eau pour nettoyer leurs installations, et des volumes perdus *via* des fuites dans le réseau. En 2020, à l'exception des volumes utilisés par les producteurs d'eau pour nettoyer leurs installations, il n'était toujours pas possible de chiffrer les volumes correspondant à ces différents postes.

Le solde était exporté vers les régions flamande (19,4 % des volumes, soit 74,3 millions de m³) et bruxelloise (17,4 %, soit 66,6 millions de m³) ainsi que vers l'étranger (0,01 %, soit 0,05 millions de m³).

Destination des volumes d'eau de distribution produits* en Wallonie (2020)



TOTAL : 382,7 millions de m³

Distribution d'eau potable en Wallonie

- Volumes enregistrés
- Volumes non enregistrés**

Exportation

- Volumes exportés vers la région flamande
- Volumes exportés vers la région bruxelloise
- Volumes exportés vers l'étranger (0,01 %)

* À partir des volumes prélevés et importés

** Les volumes non enregistrés (non facturés) sont les volumes non comptabilisés par les compteurs d'eau (dysfonctionnement), les volumes utilisés par les services incendies et la protection civile ou par les producteurs d'eau pour nettoyer leurs installations, et les volumes perdus *via* des fuites dans le réseau.

REEW – Source : AQUAWAL

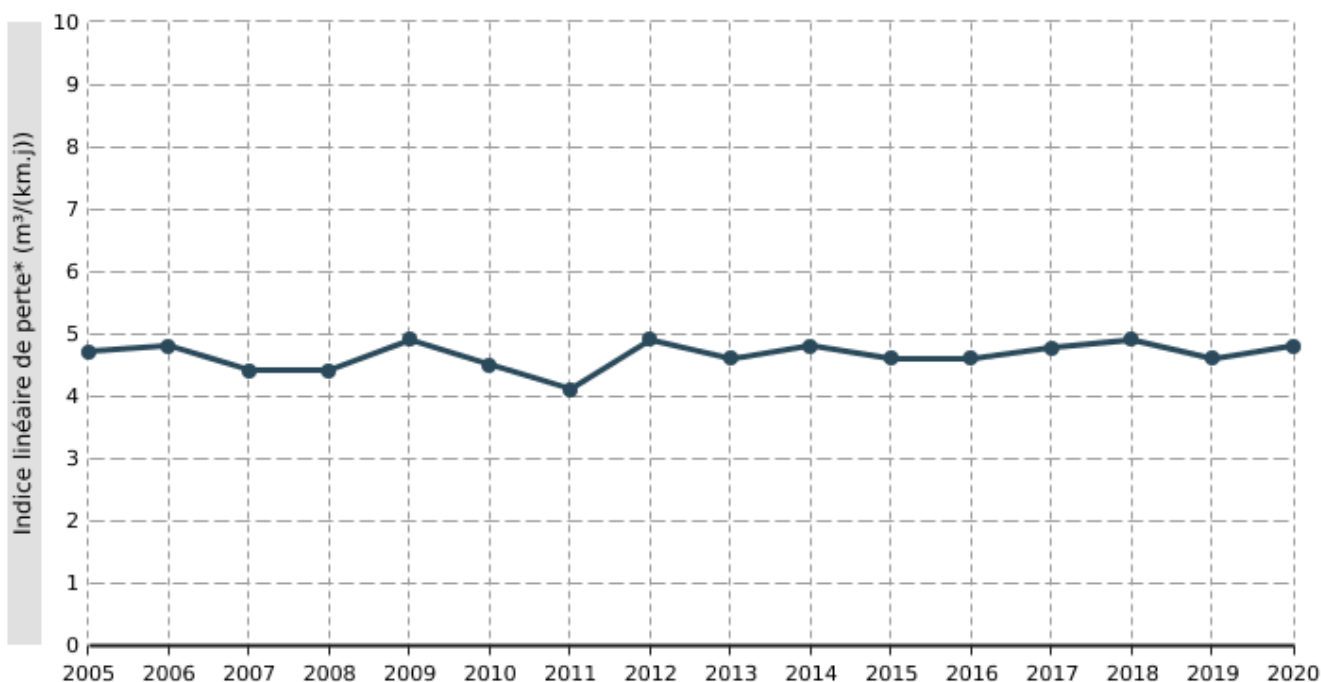
© SPW - 2023

Stabilité de l'état du réseau d'eau potable

L'évaluation de l'état général du réseau wallon de production et de distribution d'eau potable peut être réalisée de différentes manières. Le calcul de l'indice linéaire de perte en est une. Cet indice est le rapport entre les volumes produits non enregistrés (non facturés) et la longueur des conduites de

production et de distribution d'eau (hors raccordement). Il fournit une indication du volume perdu sur un kilomètre de conduite en une journée. Plus cet indice est faible, meilleur est l'état du réseau. Les pertes correspondent aux volumes non enregistrés précités hors lavage^[4]. En 2020, l'indice linéaire de perte wallon était estimé à 4,8 m³/(km.j)^[5], contre 10,8 m³/(km.j) à Bruxelles^[6] et 3,4 m³/(km.j) en Flandre^[7]. Depuis 2005, cet indice est relativement stable. Des investissements sont réalisés par le secteur des producteurs et distributeurs d'eau pour renouveler les conduites et les raccordements en Wallonie. Entre 2016 et 2020, ils se chiffraient à 119 millions d'euros/an en moyenne^[8].

Indice linéaire de perte* relatif au réseau de distribution wallon



* L'indice linéaire de perte est le rapport entre les volumes prélevés non enregistrés (non facturés) (hors volumes utilisés par les producteurs d'eau pour nettoyer leurs installations) et la longueur des conduites de production et de distribution d'eau (hors raccordement). Il fournit une indication du volume perdu sur un kilomètre de conduite en une journée.

REEW – Source : AQUAWAL

© SPW - 2023

Sécuriser l'approvisionnement en eau

En 2009, la Wallonie entamait l'élaboration du "Schéma régional des ressources en eau", un outil de planification et de réglementation de l'exploitation des ressources en eau, destiné notamment à sécuriser l'approvisionnement en eau du territoire wallon [↗](#). Celui-ci a permis d'estimer les besoins

wallons actuels et futurs et d'évaluer l'étendue des ressources disponibles. Il prévoit notamment la mise en œuvre de synergies entre les opérateurs et une plus grande utilisation des barrages dans l'alimentation en eau.

Les réserves d'eau wallonnes sont largement suffisantes pour subvenir aux besoins de la population. En 2019, le taux d'exploitation en eau de la Wallonie (*water exploitation index*^(e)), c'est-à-dire le rapport entre les volumes prélevés et les ressources en eau, s'élevait à 4,2 % (4,9 % en moyenne sur la période 2000 - 2019), soit une valeur inférieure au seuil européen de stress hydrique fixé à 20 %^(f). Cependant, les épisodes de sécheresse se multiplient et ont des conséquences sur les utilisations de l'eau. L'augmentation attendue de la fréquence des sécheresses et des épisodes caniculaires apparaît comme un enjeu à l'avenir pour l'alimentation en eau potable. Ceci a poussé la Wallonie à adapter en 2020 son Schéma régional des ressources en eau.

[1] Un site de production peut regrouper plusieurs sites de captage.

[2] Au nombre de 49 au 31/12/2020

[3] Importations de Flandre (De Watergroep et FARYS) pour 3,6 millions de m³ et de l'étranger (France et Allemagne) pour 1,0 millions de m³

[4] Volumes d'eau utilisés par les producteurs d'eau pour nettoyer leurs installations

[5] D'après AQUAWAL

[6] Calculé à partir de VIVAQUA (2021)^(a)

[7] Calculé à partir de VMM (2021a)^(b) et 2021b^(c)

[8] Ce montant comprend également les investissements réalisés en matière de production d'eau^(d).

Évaluation

⊕ Etat favorable et tendance à l'amélioration

État : Favorable

- Référentiel : seuil de stress hydrique (WEI⁺)(e) (< 20 % = pas de stress hydrique)(f). À noter que ce seuil s'applique au taux d'exploitation en eau tous prélèvements confondus (y compris les prélèvements non destinés à la production d'eau de distribution)
- En 2019, les prélèvements à des fins de distribution publique n'impactaient pas les ressources disponibles compte tenu du taux d'exploitation en eau de la Wallonie tous prélèvements confondus (4,2 % en 2019, 4,9 % en moyenne sur la période 2000 - 2019).

Tendance : En amélioration

Les volumes prélevés pour la distribution publique ont diminué au rythme d'environ 894 000 m³ /an en moyenne entre 1990 et 2020.

[En savoir plus sur la méthode d'évaluation](#)

Informations complémentaires

Références bibliographiques

- (a) VIVAQUA, 2021. VIVAQUA. Une eau pour la vie. Rapport d'activités 2020. VIVAQUA : Bruxelles, Belgique. [🔗](#)
- (b) VMM, 2021a. Page internet "drinkwatervoorziening Vlaanderen". [🔗](#)
- (c) VMM, 2021b. Drinkwaterbalans voor Vlaanderen - 2020. VMM : Alost, Belgique. [🔗](#)
- (d) AQUAWAL, 2022. Rapport statistiques 2021. Statistiques de l'eau potable et de l'assainissement des eaux usées en Wallonie. AQUAWAL : Namur, Belgique. [🔗](#)
- (e) Faergemann, 2012. Update on water scarcity and droughts indicator development. [🔗](#)
- (f) EEA, 2012. Towards efficient use of water resources in Europe. EEA Report 1/2012. Office for Official Publications of the European Union : Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. [🔗](#)

Ressources utiles

Indicateur "*Water scarcity conditions in Europe (Water exploitation index plus)*". EEA. [🔗](#)

